

N° 1662-2012/APS/DJA/SSACA

Date du : 14/09/2012

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres de s commissions intérieures de la province Sud

PJ: projet de délibération

Suite à l'élection de monsieur Gil BRIAL au Bureau de l'assemblée de province, il convient de procéder au remplacement de ce conseiller au sein des commissions intérieures de l'assemblée de province dans lesquelles ils siégeaient.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.